

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00822

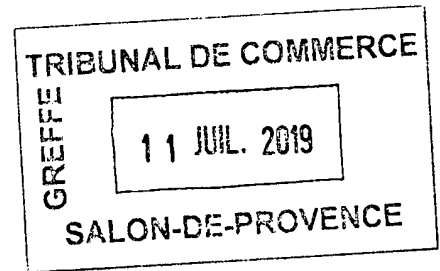
Numéro SIREN : 480 234 954

Nom ou dénomination : CONFIL 13

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2019 sous le numéro de dépôt 2336

CONFI'13
Les grossistes de l'impulsion

Greffe Tribunal de Commerce
Salon-de-Provence
Dépôt N° 19B2376



Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 500 euros
640, avenue de l'Europe
ZA de la Pile
13760 SAINT CANNAT
RCS SALON DE PROVENCE 480 234 954

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RÉSULTAT
ANNEXE

*

*

*

*

Copie certifiée conforme,
La gérance
Monsieur Julien CROCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien Croce', written over a horizontal line.

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2019

Désignation de l'entreprise : SARL CONF1'13		Durée ex. en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise : 640 AV DE L EUROPE ZA DE LA PILE		Durée de l'ex. précédent* 12							
Numéro SIRET* 48023495400026		13760 SAINT CANNAT							
		Néant <input type="checkbox"/> Ex. précédent (N-1) clos le :							
		Exercice N, clos le : 31/12/2018		31/12/2017					
		Brut 1		Amort., provis° 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
I	Frais d'établissement *	AB		AC					
A	Frais de développement*	CX		CQ					
C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 539	AG	16 539	-0		200	
T	Fonds commercial (1)	AH	150 000	AI		150 000			
I	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
F	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
i	Constructions	AP		AQ					
M	Installat° tech., matériel et outillage ind.	AR		AS					
M	Autres immobilisations corporelles	AT	153 172	AU	83 367	69 805		78 327	
P	Immobilisations en cours	AV		AW					
B	Avances et acomptes	AX		AY					
i	Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT					
L	Autres participations	CU	2 000	CV		2 000		2 000	
I	Créances rattachées à des participat°	BB		BC					
S	Autres titres immobilisés	BD		BE					
E	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	6 900	BI		6 900		6 900	
TOTAL (II)		BJ	328 611	BK	99 906	228 705		87 427	
A	Matières 1ères, approvisionnements	BL		BM					
C	En cours de production de biens	BN		BO					
T	En cours de production de services	BP		BQ					
C	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
C	Marchandises	BT	316 793	BU		316 793		262 277	
I	Avances et ac. versés sur cdes	BV		BW					
R	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	245 635	BY	7 889	237 746		216 918	
C	Autres créances (3)	BZ	68 912	CA		68 912		95 694	
U	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
L	VMP(dt act° propres) :	CD		CE					
I	Disponibilités	CF	139 588	CG		139 588		71 175	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				1 751	
TOTAL (III)		CJ	770 929	CK	7 889	763 039		647 814	
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM							
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 099 539	1A	107 795	991 744		735 241	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 en des immob fin. nettes :		CP	6 900	(3) Part à + d'un an	CR		
Clause de rés. de prop. : Immobilisations :		Stocks :		Créances					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise : SARL CONF1'13		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500)	DA	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150	150
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	311 644	296 773
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	145 862	80 871
	Subventions d'investissement	DJ	5 088	5 088
Provisions réglementées*	DK			
	TOTAL (I)	DL	464 244	384 383
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	167 087	35 022
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text" value="EI"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	260 018	210 458
	Dettes fiscales et sociales	DY	96 385	90 231
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	4 010	15 148	
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	527 500	350 858
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	991 744	735 241
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	(2) Dont	Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	400 083	339 184	
(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de buques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL CONF1'13						Néant		*		
		Exercice N						Exercice N-1		
		France		Exportation et intrac.		Total				
	Ventes de marchandises*	FA	2 350 920	FB		FC	2 350 920	2 032 668		
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF				
	- services*	FG	13 582	FH		FI	13 582	13 061		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 364 502	FK		FL	2 364 502	2 045 729		
Produits d'exploit.	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	17 278	30 134		
	Autres produits (1) (11)					FQ	55	493		
		Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 381 834	2 076 357
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 664 729	1 400 207		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-54 516	18 406		
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	191 361	187 787		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 255	7 901		
	Salaires et traitements*					FY	261 372	245 009		
	Charges sociales (10)					FZ	83 682	81 034		
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	26 783	27 920		
	Dotations - dotations aux provisions					GB				
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 397	7 854		
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE	6 452	6 752			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 193 514	1 982 869	
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	188 321	93 487		
opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	455	278	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	455	278	
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	819	1 588	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	819	1 588	
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-365	-1 310		
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V -VI)						GW	187 956	92 177		

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL CONF13		Néant		*
		Exercice N	Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 287	8 238
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		3 597
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 287	11 834
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 673	1 831
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		468
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 673	2 299
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	2 614	9 535
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	44 708	20 841
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 387 576	2 088 469
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 241 714	2 007 597
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	145 862	80 871
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	1G	500	7 243
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	1 975	
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H	2 167	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1	10 916	23 278
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6	Obl. A9			
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.		
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieure	Produits antérieurs		
Regul mapa 2016	1 472			
Regul Still location	224			
Regul mars 2011	471			
Regul fournil des Landrins		500		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2	
						Acquisitions, créat*, apports et virements de poste à post 3	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	16 539	KE	
							KF
							150 000
	Terrains			KG		KH	
C	Cons - Sur sol propre	Dont Composant	L9	KJ		KK	
				KM		KN	
R	- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1				KI
							KL
	- Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2	KP		KQ	
							KR
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant	M3	KS		KT	
							KU
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencets, aménagemts div*		KV	13 099	KW	6 960
E			- Matériel de transport*		KY	108 512	KZ
L		- Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	13 501	LC	
		- Emballages récupérables et divers*		LE		LF	
L	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
E	Avances et acomptes			LK		LL	
S				LN	135 112	LO	
							LP
							18 060
	TOTAL III						
F	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
I	Autres participations			8U	2 000	8V	
N	Autres titres immobilisés			1P		1R	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	6 900	1U	
							1S
							1V
	TOTAL IV			LQ	8 900	LR	
							LS
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			0G	160 551	0H	
							0J
							168 060
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice	
		par virement de poste à poste 1		par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e 2		Rééval légale ou éval en équi valeur d'origine des immobilisations en fin 4	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		C0		D0	
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV		LW	166 539
							1X
	Terrains			LX		LY	
C	Constructions - Sur sol propre			MA		MB	
R		- Sur sol d'autrui			MD		ME
	- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions				MG		MH
P		Instal. tech., matériel et outillage ind.			MJ		MK
	- Installations générales, agencements, aménagements				MM	20 059	MN
R		Autres immob. corp.	- Matériel de transport		MP	119 612	MQ
E			- Mat. de bureau et informatique, mobilier		MS	13 501	MT
L		- Emballages récupérables et div		MV		MW	
L	Immob. corporelles en cours		MY	MZ		NA	
E	Avances et acomptes		NC	ND		NE	
S				NG		NH	153 172
							NI
F	Participations évaluées (mise en équi.)			0U		M7	
I	Autres participations			0X		0Y	2 000
N	Autres titres immobilisés			2B		2C	
	Prêts et autres immob. financières			2E		2F	6 900
							2D
							2G
	TOTAL IV			NJ		NK	8 900
							2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			OK		OL	328 611
							OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le	31/12/2018
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.	
Désignation de l'entreprise : SARL CONF'13	Néant X *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.
- (2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B

Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

- 1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice
- 2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice
- 3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SARL CONF'13		Néant						*		
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*										
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.		
Frais d'établ. et dévelop. TOTAL I		CY		EL		EM		EN		
Autres immob. incorp. TOTAL II		PE	16 339	PF	200	PG		PH	16 539	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
- Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
Construct* - Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Inst. tech., matériel et outillage ind.		PZ		QA		QB		QC		
Autres - Installations générales, agencements et aménagements divers		QD	4 931	QE	2 063	QF		QG	6 994	
immob. - Matériel de transport		QH	43 537	QI	22 717	QJ		QK	66 254	
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 317	QM	1 803	QN		QO	10 119	
- Emballages récup. et div.		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	56 785	QV	26 582	QW		QX	83 367	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	73 124	OP	26 783	OQ		OR	99 906	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
Immobilisat° amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorp. TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
C Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
O Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
N Inst. gales., agenc.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Instal. techn., matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
C Inst. gales., agenc. & em. div.		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
O Mat. de transp.		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
R Mat. bur & inf. mob.		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
P Emb. récup., div.		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations -		NL			NM			NO		
TOTAL général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)		N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)			NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler							Z9			Z8
Primes de remboursemt des obligations							SP			SR

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

2019

Désignation de l'entreprise : SARL CONF'13		Néant		*			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex.		DIMINUTIONS : Reprises de l'ex.		Montant à la fin de l'exercice	
	1	2		3		4	
P Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA		TB		TC	
P Prov. pour investissements	3U	TD		TE		TF	
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG		TH		TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4		D5		D6	
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK		IL		IM	
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
R Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
& Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
C Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H		5J		5K	
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP		EQ		ER	
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S		5T		5U	
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
D - incorporelles	6A	6B		6C		6D	
E sur - corporelles	6E	6F		6G		6H	
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03		04		05	
R - titres de participat°	9U	9V		9W		9X	
E - autres immob fin (1)*	06	07		08		09	
C sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
I Sur comptes clients	6T	6U	7 854	6V	6 397	6W	7 889
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	TY	7 854	TZ	6 397	UA	7 889
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	7 854	UC	6 397	UD	7 889
Dont dotations et reprises		UE		UF	6 397		
- d'exploitation		UE		UF	6 397		
- financières		UG		UH			
- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision							
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF**OPTIONS RETENUES**

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des titres de participation		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coûts d'emprunts activables		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	16 539	150 000		166 539
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	135 112	18 060		153 172
Immobilisations financières.....	8 900			8 900
Total.....	160 551	168 060		328 611

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	16 339	200		16 539
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles..	56 785	26 582		83 367
Total.....	73 124	26 783		99 906

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :		
	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		
Fonds commercial :		
Hors droit au bail, il s'élève à :	150 000	
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	262 277	316 793	262 277	316 793
Total.....	262 277	316 793	262 277	316 793

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	6 900	6 900	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	314 547	314 547	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	63 905
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances	7 854	6 397	6 362	7 889
Autres postes d'actif.....				
Total.....	7 854	6 397	6 362	7 889

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social (actions ou parts) :**

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	150	10,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	150	10,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	167 087	39 670	118 488	8 929
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	260 018	260 018		
Dettes fiscales et sociales.....	96 385	96 385		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	4 010	4 010		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	527 500	400 083	118 488	8 929

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	4 889
Dettes fiscales et sociales.....	38 663
Autres dettes.....	4 010

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Non recensé

Intérêts sur emprunts.....
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Autres informations significatives

Non recensé

CONFI'13

Les grossistes de l'impulsion

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 500 euros
640, avenue de l'Europe
ZA de la Pile
13760 SAINT CANNAT
RCS SALON DE PROVENCE 480 234 954

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

EN DATE DU 25 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 145 862 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes aux associés 86 000 euros
Soit 573,33 euros par part

La mise en paiement des dividendes sera effectuée le 1^{er} juillet 2019 par virement au compte courant des associés.

- Au poste « Autres Réserves » pour le solde 59 862 euros
Ainsi porté à la somme de 371 506 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 378 244 euros.

Sur le plan fiscal, il est précisé que, conformément aux dispositions en vigueur :

- depuis le 1er janvier 2019, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% de prélèvement forfaitaire obligatoire non

SC

libératoire au titre de l'impôt sur le revenu (CGI, art. 117 quater) et 17,2% de prélèvements sociaux ;

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le **revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros** (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) **ou 75 000 euros** (contribuables soumis à une imposition commune).

Cette dispense permet de différer le paiement de l'impôt. Pour en bénéficier, la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;

- au jour de la déclaration de revenus qui sera effectuée en mai 2019, les dividendes encaissés en 2019 devront être déclarés avec les autres revenus de 2019. Si cela est plus intéressant, l'option pour le barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus.

C'est ainsi, que : - si l'associé opte pour le barème progressif et a bénéficié du mécanisme de dispense, celle-ci reste acquise.

- si l'associé opte pour le barème progressif, mais a payé le prélèvement forfaitaire de 12,8%, celui-ci sera déduit de l'impôt dû,

- si l'associé opte finalement pour le PFU, il sera fait application du taux forfaitaire de 12,8% sur les revenus ayant bénéficié d'une dispense.

L'option du barème progressif permet de conserver l'abattement de 40% sur les dividendes bruts même si les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est par ailleurs à noter que l'option du barème progressif est globale pour l'année en question, et concerne donc aussi les éventuels coupons, intérêts et plus-values mobilières.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

Dividendes : 66 000 euros, soit 440 euros par titre, en totalité éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

Dividendes : 66 000 euros, soit 440 euros par titre, en totalité éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

Dividendes : 66 000 euros, soit 440 euros par titre, en totalité éligibles à l'abattement de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Julien CROCE

